

Cet été, les
militants de
Lutte Ouvrière
dans votre ville

p. 12

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1981 - 21 juillet 2006 - prix : 1 €

Israël bombarde le Liban

La loi du plus fort

p. 3 et 7



AFP

Multinationales, grandes fortunes

De l'argent, ils en ont !

p. 2

Dans les entreprises

Les travailleurs face aux attaques patronales

p. 10-11

Canicule et maisons de retraite

Rien n'est réglé !

p. 9



Sommaire

Leur société

- p. 4**
- Amiante à Jussieu
 - Frais d'université
 - Rentrée scolaire, élèves sans affectation
- p. 5**
- Le PS et ses partenaires
 - Le chômage ne régresse pas
 - Ministres au secours des patrons du bâtiment
 - Entreprises épinglées pour entrave à la concurrence
- p. 8**
- L'épargne des immigrés pour enrichir les banques
 - Sans-papiers, des papiers pour tous !
 - Orléans - Contre les expulsions
 - Médecins étrangers en grève
- p. 9**
- Personnes âgées et canicule
 - Maisons de retraite
 - Sogerma Mérignac, des centaines d'emplois supprimés

Tribune

- p. 4**
- La sale guerre d'Israël

Dans le monde

- p. 6**
- Iran et Syrie chargés de tous les péchés
 - Bon usage des résolutions de l'ONU
 - Liban - Les interventions d'Israël
- p. 7**
- Villepin au Liban le temps d'une photo
 - Rwanda - L'armée française rattrapée
 - Les coulisses de l'armée américaine
 - Allemagne - Le SPD veut motiver les chômeurs

Dans les entreprises

- p. 10**
- Thiers (Puy-de-Dôme), licenciements
 - Nièvre - Fermatures d'entreprises
 - Hôpital de Décize (Nièvre)
- p. 11**
- Roulements d'Anney
 - Azur Production à Chambley (Meurthe-et-Moselle)
 - Sevelnord Valenciennes

Caravanes

- p.12**
- Les villes étapes des caravanes de Lutte Ouvrière

De l'argent, il y en a...

Le magazine *Challenges* vient de publier le classement 2006 des 500 premières fortunes professionnelles de France (issues de la possession d'actions d'entreprises). Le résultat est édifiant.

L'homme le plus riche de France reste Bernard Arnault, PDG et principal actionnaire du groupe de luxe LVMH. En un an, la fortune d'Arnault est passée de 14,3 à 17,2 milliards d'euros. Elle a donc augmenté de 20,2 %. Combien de ses salariés pourraient en dire autant de leur salaire ? L'augmentation du smic de 3 % au 1^{er} juillet semble d'autant plus dérisoire.

Arnault n'est pas le seul à afficher une progression insolente de sa fortune professionnelle. Celle de Gérard Mulliez, principal actionnaire d'Auchan, augmente de 40 %, passant de 10 à 14 milliards d'euros. Celle du marchand d'armes Dassault augmente de 15 %. Celle de la famille Bouygues, de 54 %.

Ces fortunes indécentes, les grands actionnaires les doivent à la spéculation boursière et à l'augmentation des profits dégagés par le travail de leurs salariés et par la politique de licenciements, de blocage des salaires, et de dégradation des conditions de travail qu'ils imposent depuis des années à toute la société. Parmi les noms les plus connus, on retrouve la famille Peugeot (3,4 milliards d'euros), la famille Michelin (1,1 milliard d'euros), ou la famille Durand (600 millions d'euros), principale



Les capitaux, c'est comme l'image : ça grossit. Bernard Arnault lors de l'assemblée générale de mai 2006.

actionnaire de la cristallerie d'Arques. Quant à Laurence Parisot, la dirigeante actuelle du Medef, qui en janvier dernier chantait les vertus de la précarité de l'emploi, elle figure en 276^{ème} position dans la liste de ceux pour qui il ne semble pas prévu que la fortune puisse devenir, un jour, précaire.

Au total, en un an, les 500 plus

grands actionnaires français ont accru leur fortune de 30 milliards d'euros. C'est près de trois fois le montant du déficit de la Sécurité sociale (10,3 milliards d'euros), et l'équivalent de... 2,3 millions de smic mensuels à 1 254 euros.

Et ce serait encore aux salariés de payer les frais de la crise ?

Julie LEMÉE

Le top 500 des multinationales

Le magazine *Fortune* vient de publier la liste du top 500 des multinationales les plus riches pour l'année 2005, dans le monde, cette fois. La hausse faramineuse des cours du baril de pétrole a propulsé aux premiers rangs de ce palmarès les compagnies pétrolières, qui ont vu leur chiffre d'affaires et leurs profits exploser. Exxon-Mobil avec ses 36 milliards de profits

(soit une hausse de 42,6 %) détrône ainsi le géant américain de la distribution Wal-Mart, numéro un mondial de ces dernières années, qui est numéro deux. Au troisième rang, on trouve Shell, avec ses 25,3 milliards de profits (+ 39 %). Arrive ensuite BP avec ses 22,3 milliards de profits (+ 45 %). Viennent après cinq constructeurs automobiles : General

Motors, Chevron, Daimler-Chrysler, Toyota et Ford.

Le total des profits des 500 plus riches multinationales a augmenté de 30 % par rapport à l'an dernier. Tout va donc très bien dans le petit monde des riches. Cela ne les empêche pas pour autant de pleurer la bouche pleine...

Maud NATHAN

Les capitalistes veulent le beurre et l'argent du beurre !

Selon un rapport publié par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) consacré aux multinationales, celles-ci ont réussi à payer une part d'impôts toujours plus faible ces dernières années, alors qu'elles n'ont jamais fait autant de profit.

Ainsi, le taux moyen de l'impôt sur les sociétés dans les pays de l'OCDE est passé, en vingt ans, de plus de 40 % à moins de 30 % et à ce rythme, d'après les auteurs du rapport, il pourrait « n'être qu'un souvenir vers le milieu du siècle ».

Par ailleurs, les entreprises disposent de multiples façons de diminuer tout à fait légalement, sans frauder, leur facture fiscale. Le rapport mentionne les paradis fiscaux où les entreprises localisent leurs sièges sociaux et déclarent leurs bénéfices, les zones franches industrielles où les entreprises bénéficient d'une fiscalité allégée et dont le nombre serait passé de 850 en 1998 à plus de 5 000.

Si les capitalistes demandent à payer toujours moins d'impôts, ils n'en réclament pas moins de recevoir toujours plus d'aides et de subventions publiques. Il y a longtemps qu'ils ont fait leur la devise attribuée à Louis XV, « *Après moi le déluge !* », avec la suite que l'on connaît...

Marc RÉMY

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La loi du plus fort

Bombardements des quartiers populaires, avec les nombreuses victimes civiles que cela entraîne inévitablement, sous prétexte que ces quartiers constituent les bases des milices du Hezbollah, destruction des ponts, des routes, des aéroports : c'est une véritable guerre qu'Israël livre depuis plus d'une semaine au peuple libanais.

Les porte-parole de l'armée israélienne, qui ont largement accès aux radios françaises, prétendent que ces opérations sont justifiées par le fait que les milices chiites libanaises ont tué trois de leurs soldats et en ont enlevé deux autres. Mais quand, peu de temps auparavant, la marine israélienne avait massacré au canon toute une famille palestinienne sur une plage de Gaza, c'est tout juste si le gouvernement israélien avait formulé quelques regrets.

Mais tout cela ne pourrait pas se dérouler de cette manière si Israël ne bénéficiait pas de la complicité des grandes puissances, comme l'a montré la réunion du G8 (le club des huit pays les plus puissants de la planète) à Saint-Pétersbourg ce week-end. Et il n'y a guère de différence entre le soutien ouvert de Bush, et la complicité à peine voilée d'hypocrisie de Chirac, trouvant l'attaque israélienne simplement « *disproportionnée* », mais affirmant dans un même élan qu'Israël avait le « *droit de se défendre* », comme si c'était l'existence d'Israël qui était en jeu.

Face au drame qui se joue actuellement au Liban et à Gaza, la montagne du G8 a accouché d'une souris, réclamant l'application d'une résolution des Nations unies demandant le désarmement des milices du Hezbollah. Mais se gardant bien de faire la même chose en ce qui concerne une autre résolution, bien plus ancienne, qui demandait en novembre 1967 l'évacuation par l'armée israélienne de tous les territoires occupés. Tant il est vrai que les résolutions de l'ONU n'ont qu'une seule utilité : pouvoir être invoquées par les grandes puissances quand cela les arrange.

En fait, les Bush, Blair et Chirac se moquent éperdument du sort de la population israélienne, qui pour eux n'est qu'un pion sur l'échiquier du Proche-Orient. Et les dirigeants israéliens ne s'en soucient guère plus. Cela fait cinquante ans que les différents gouvernements qui se sont succédé en Israël, qu'ils soient de droite ou qu'ils se disent socialistes, ont choisi, plutôt que de tendre la main au peuple palestinien, de jouer le rôle de gendarmes au service de l'impérialisme dans cette partie du monde.

Mais, ce faisant, les dirigeants israéliens ont fait de leur propre peuple un otage, ont fait des descendants de ces réfugiés qui cherchaient une terre, pour y trouver la paix et la sécurité, des geôliers qui ne sont guère plus libres que leurs prisonniers, ces Palestiniens parqués dans la bande de Gaza ou derrière le mur de béton qu'Israël fait construire, en empiétant encore plus sur les terres palestiniennes.

Evidemment, les dirigeants du Hamas et du Hezbollah n'ont rien à envier aux dirigeants israéliens. Leurs actions terroristes ne servent pas la cause de leur propre peuple. Elles ne visent qu'à encadrer celui-ci au nom de la lutte à mener, qu'à préparer, s'ils parvenaient au pouvoir, une dictature militaire, religieuse de surcroît. Quant aux dirigeants « laïcs » du Fatah, ils n'aspiraient, si Israël leur en avait laissé les moyens, qu'à devenir les gendarmes de leur propre peuple.

Mais s'il ne manque pas d'aspirants dictateurs dans les pays du Tiers Monde, ce qui se passe au Proche-Orient est l'illustration que, dans le monde capitaliste, même les États qui se prétendent des démocraties, comme les membres du G8, ou comme Israël, ne reconnaissent en fait qu'une seule loi : la loi du plus fort.

Le système capitaliste, qui a fait de quelques États les maîtres de la planète, est de plus en plus incompatible avec une société vraiment démocratique, respectant tous les êtres humains.

L'événement de l'été est sur TF1

Ce devrait être un événement banal, pas du tout phénoménal. Et pourtant toute la presse en parle. À commencer par « le journal de Claire Chazal ». Pas étonnant puisqu'il s'agit de la première apparition d'Harry Roselmack, journaliste noir embauché comme doublure estivale de Patrick Poivre d'Arvor, au journal de 20 heures sur TF1.

Certains soulignent l'audace de la chaîne de Bouygues ; d'autres, et parfois les mêmes, saluent le coup de pub réussi par une chaîne qui n'a,

en fin de compte, fait que débaucher un journaliste qui exerçait déjà ses talents sur la chaîne câblée iTV. Ça n'est donc même pas une première !

Dans ce domaine, notent les gazettes, la France est en retard sur d'autres pays. Et de citer la Grande-Bretagne, les États-Unis, qui ont choisi de mettre des journalistes noirs en vedette. C'est sans doute la réalité. Mais ce n'est pas là l'essentiel du problème.

Car, même si la France est dans le peloton de queue, ce

n'est pas seulement à ce qui existe dans les médias que l'on mesure les progrès en la matière. Ce n'est pas au quota de journalistes « *issus de l'immigration* », selon la formule consacrée, figurant dans les grandes rédactions à des postes en vue, qu'on peut juger du degré d'évolution d'une société. Un journaliste de couleur par-ci, un ministre beur par-là, quelques femmes ministres un temps ? Tout cela n'empêche pas que, lorsqu'on circule en banlieue, on a plus de chances (si on ose dire) de se faire con-

trôler quand on est basané, on a plus de mal à trouver un emploi, ou, quand on est une femme, on a plus de peine à trouver un travail avec un salaire équivalent à celui d'un homme, à poste ou à travail équivalent. Cette réalité-là n'est pas effacée par des choix symboliques, ou... médiatiques.

C'est le résultat de toute une histoire. Sans doute. Et la discrimination qui subsiste en France dans les mentalités n'est pas sans rapport avec le passé colonialiste de la France, tout comme celle qui marque encore

bien des esprits aux États-Unis est liée au passé esclavagiste de ce pays, où l'esclavage a officiellement existé dans nombre d'États jusqu'en 1865, et la ségrégation raciale bien plus longtemps encore. Mais si cette situation se prolonge, c'est que cette société est fondamentalement inégalitaire, fondée sur la discrimination, en premier lieu sur la discrimination sociale, et que son fonctionnement aliémente en permanence toutes les autres discriminations.

Jean-Pierre VIAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La sale guerre d'Israël

Après Gaza et les territoires palestiniens un déluge de bombes s'abat en ce moment même au Liban. Les infrastructures de transport, les bâtiments publics et comme toujours la population sont pris pour cibles par l'armée israélienne. Les habitants du sud Liban, particulièrement touché par les bombes, tentent de fuir tant bien que mal : les routes, les aéroports ainsi que les ports saccagés, les stations d'essence incendiées, reste la marche à pied, en espérant avoir plus de chance que les dix huit civils – dont onze enfants – brûlés vifs en fuyant leur village dans la région de Tyr.

La situation apocalyptique que vit le Liban, a bien peu ému les gouvernements du G8 réunis à Saint-Petersbourg. Les États-Unis et le Canada soutiennent à leur habitude Israël, l'Europe et à la Russie déplorent la « réaction disproportionnée » de l'État hébreu, faisant écho au discours de Chirac du 14 juillet qui a estimé que « tout le monde est responsable ». Un partout, balle au centre ? À les entendre, on croirait que l'enlèvement de trois soldats d'une armée d'occupation justifierait la terreur exercée par un État contre les peuples qui l'entourent et qu'il opprime, bombarde régulièrement et envahit non moins régulièrement depuis des décennies.

Certes le 12 juillet deux soldats israéliens campés à la frontière libanaise ont été enlevés par des miliciens du Hezbollah. Mais depuis bien plus longtemps 9 400 prisonniers arabes (dont 126 femmes et 300 mineurs) croupissent dans les prisons israéliennes. Cela seul juge des mensonges de la propagande israélienne (relayée complaisamment par les médias français) répétant, après le premier ministre Ehoud Olmert, que cet enlèvement était « sans aucune raison et en l'absence de la moindre provocation ».

« Sans raison » ? Mais ces soldats font bien partie de l'armée israélienne qui, depuis le début de l'année que le Hamas a été élu par les Palestiniens, soumet leurs territoires à un véritable blocus et affame la population (le premier soldat israélien enlevé était justement de ces troupes montant la garde à la frontière de Gaza pour assurer ce blocus). « En l'absence de la moindre provocation » ? Mais, sans parler de toutes les années qui ont précédé, son retrait de la bande de Gaza, il y a un an, n'a pas empêché l'armée israélienne de

continuer ses interventions, raids aériens, intrusions des chars et prétendus assassinats ciblés de militants palestiniens qui aboutissent surtout en général à celui de civils.

Israël se plaint beaucoup du terrorisme de groupes palestiniens ou libanais. Mais terrorisme contre terrorisme, le sien est beaucoup plus sauvage, déploie une puissance de feu sans commune mesure avec les bombes humaines ou même les derniers missiles qu'a envoyés le Hezbollah sur Israël et a fait bien plus de morts et de destructions que celui de ses adversaires.

En réalité, l'État hébreu ne se soucie pas plus de ses soldats prisonniers que du sort réservé aux peuples palestinien et libanais ou même de celui du peuple israélien (qui subit les tirs de roquettes du Hamas et du Hezbollah). Ils ne font que servir de prétexte à une nouvelle escalade par laquelle Israël (au service des USA, appuyés de fait par tous les gouvernements occidentaux dont la France) cherche à faire tomber le gouvernement palestinien du Hamas, à obliger le gouvernement libanais à rompre avec le Hezbollah et peut-être même à déclencher une guerre au Moyen-Orient qui pourrait viser la Syrie et l'Iran.

Si le Hamas est aujourd'hui au gouvernement, c'est le résultat de l'exaspération et de la rage provoquées par des dizaines d'années d'humiliations et de misère imposées par l'occupation israélienne. Faire cesser celle-ci, imposer la reconnaissance des droits des Palestiniens, y compris à avoir leur propre État, est le premier pas indispensable pour faire cesser le terrorisme au Moyen-Orient.

La guerre barbare menée aux populations libanaises et palestiniennes par l'État israélien est au contraire le terreau sur lequel se lèveront les kamikazes de demain dont la population israélienne sera la première à faire les frais. Il en va de l'intérêt même de celle-ci de s'y opposer. Et à nous ici de nous opposer à l'appui ouvert ou hypocrite qu'apportent nos gouvernements à l'État d'Israël.

Éditorial des bulletins d'entreprises "l'Étincelle" publiés par la fraction du 17 juillet 2006

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme : Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? – La Poste : un syndicalisme bien tempéré – Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois – Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle – Brésil : le congrès de Conlutas – Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTOI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Amiante à la faculté parisienne de Jussieu

Irresponsabilité criminelle

Mardi 18 juillet, le journal *Le Parisien* titrait l'un de ses articles : « Désamiantage de Jussieu : le grand fiasco ».

C'est le moins que l'on puisse dire en cette date anniversaire, dix ans après les promesses de Jacques Chirac, président de la République, en juillet 1996 : « Avant la fin de l'année, il n'y aura plus d'étudiants à Jussieu, parce qu'il y a un risque » et de François Bayrou, à l'époque ministre de l'Éducation, promettant de désamianter le site en moins de trois ans.

Dix ans après, ces deux personnages sont toujours là à faire des promesses... Et la moitié des locaux du campus de Jussieu sont toujours dans le même état, floqués à l'amiante et mettant toujours en danger la santé et l'espérance de vie des 20 000 professeurs, chercheurs, personnels techniques, sous-traitants et étudiants qui y travaillent encore.

Quand on sait que c'est dès 1973 que l'alerte avait été donnée sur les dangers imminents dus à l'amiante par des syndicalistes et le Collectif amiante du personnel de Jussieu... On mesure l'ampleur du scandale et l'irresponsabilité criminelle des pouvoirs publics.

Depuis 1994, 119 personnes ayant

travaillé dans Jussieu ont été reconnues en maladie professionnelle « consécutive à l'inhalation de poussières d'amiante », recensées par les services de médecine des universités de Paris VI et VII. Quatorze chercheurs du site sont décédés pour des maladies liées à l'amiante : huit par mésothéliome (cancer de la plèvre) et six par cancer broncho-pulmonaire.

Aujourd'hui, les responsables académiques promettent un transfert des étudiants et du personnel vers la nouvelle faculté de Tolbiac pour 2007 et la fin du désamiantage pour 2012... Des mises en examen des présidents d'université, en tant que personnes morales, ont été lancées en janvier 2005. Mais ni Chirac, ni Bayrou, ni Claude Allègre, qui en 1997 s'était même opposé aux travaux, ni aucun gouvernement ne sont accusés « de mise en danger de la vie d'autrui ».

C'est la même impunité complice que pour les patrons de la Sollac, de l'Alstom, qui pendant des dizaines d'années ont empoisonné consciemment des centaines de milliers de salariés, qui aujourd'hui meurent au rythme de 3 000 par an !

Louis BASTILLE

raisons d'université

Les annonces et la réalité

Le 14 juillet, Chirac a annoncé une allocation de rentrée pour les étudiants boursiers. 500 000 étudiants pourraient être concernés par cette allocation qui irait de 150 à 200 euros, mais qui n'est pour l'instant qu'un projet.

La hausse des droits d'inscription, par contre, est déjà connue. Après avoir augmenté de 4 % en 2005, ils augmentent pour cette rentrée de 4,9 % en moyenne, allant de 162 euros en licence à 320 euros en doctorat. Augmentent aussi la cotisation à la Sécurité sociale, les tickets-repas universitaires...

Étudier coûte cher, et les droits d'ins-

cription reflètent l'insuffisance du budget des universités, qui se voient aussi transférer des dépenses qui étaient jusque-là à la charge de l'État. Beaucoup d'universités facturent en outre plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'euros de services annexes. Et aux frais d'inscription s'ajoute souvent pour les étudiants la nécessité de louer une chambre.

Inutile de préciser que l'allocation promise par Chirac est plutôt symbolique, car elle ne couvre même pas les seuls frais d'inscription.

F. J.

entrée scolaire 2006

Des milliers d'élèves sans affectation

Depuis plusieurs années, des élèves partent en vacances, sans être parvenus à se faire inscrire dans un établissement pour la rentrée suivante. La grande majorité sont des élèves de troisième qui cherchent une place en lycée professionnel. En effet les suppressions de postes d'enseignants qui tombent par milliers à chaque nouvelle rentrée ont conduit à des fermetures de classes et de filières entières dans les lycées professionnels. La situation de ces élèves en attente est un des résultats scandaleux de cette politique d'économies dans les services publics.

Cette année, ils sont près de 2 000 en région parisienne, 4 500 dans l'académie de Lille, etc. Ils seront donc rajoutés à des classes déjà pleines, dans des établissements qu'ils n'auront pas choisis, et pas forcément dans la filière pour laquelle ils étaient admis. Ainsi une élève de Lens, voulant faire un BEP en carrières sanitaires et sociales, s'est vu proposer une place en comptabilité, ou alors le redoublement

pour mieux tenter sa chance l'année prochaine ! Et pour le rectorat, ce ne sont pas les classes et les personnels qui sont en nombre insuffisant, mais les élèves qui sont trop nombreux à demander des filières « qui ne préparent pas directement au marché du travail ».

Par ailleurs, ceux qui ont plus de seize ans et ont passé l'âge de la scolarité obligatoire n'ont quasiment aucune chance d'être affectés.

Beaucoup de jeunes sont ainsi placés comme des pions, ou invités à chercher des établissements plus éloignés, car pour certaines filières il n'y a plus qu'un lycée dans tout le département. Et bien des élèves se découragent ensuite d'étudier dans de telles conditions, ou dans des branches qu'ils n'ont pas choisies. Mais il en faudrait plus pour infléchir la politique du gouvernement, qui a encore annoncé 8 500 suppressions de postes pour la prochaine rentrée.

François JORIL

⊕ PS et ses partenaires

L'union est un combat... pour des sièges

La perspective de l'élection présidentielle excite, comme à chaque fois, les rivalités au sein des états-majors des grandes formations politiques. Celle de 2007 ne déroge pas à cette règle.

C'est le cas à droite, au sein de l'UMP, comme au sein du PS, de manière moins feutrée. Il faut dire que la guéguerre entre ses multiples prétendants à la candidature contribue amplement à alimenter les rubriques des échetiers.

Rien que ces derniers jours, *le Journal du Dimanche* a sorti du placard Michel Rocard, pour lui faire dire pis que pendre de ses camarades et néanmoins ennemis du PS et, par la même occasion, tout le mal qu'il pensait du projet de programme électoral de ce parti, récemment voté par les militants. On se demande d'ailleurs qui, parmi les présidentiables du PS, s'en réclame encore. Entre autres perfidies à l'égard de ses collègues du PS, l'ex-rival de Mitterrand a utilisé cette image : « *Comment confier un trente-tonnes bourré d'explosifs à des gens qui n'ont jamais conduit de camion ?* » On ne sait pas qui Rocard imagine comme futur conducteur socialiste au volant du char de l'État, s'il vise

Ségolène, François, Jack ou Laurent, mais rassurons-le : ils sauront, si par aventure ils accèdent aux responsabilités, fort bien rouler et écraser les travailleurs, comme avait su le faire Rocard, du temps où il occupait la charge de Premier ministre de Mitterrand.

Dans la même semaine, les instances du PS ont dû se consacrer à la gestion des rapports avec ses partenaires. Et cette tâche n'est guère moins rude que celle qui consiste à régenter les rapports entre candidats du PS. La formation de Chevènement menace en effet de présenter son candidat. Le Parti Radical de Gauche (PRG), aussi. Christiane Taubira, candidate en 2002 au nom de cette formation, vient d'annoncer qu'elle avait l'intention de recommencer en 2007. Fausses menaces, ou vrai chantage ? Une chose est certaine, c'est que si le PRG et les chevènementistes présentaient leur candidat, ce ne serait pas pour défendre des orientations différentes de celles du PS, mais pour montrer qu'ils existent encore, électoralement. Le PS, qui connaît bien son monde, a d'ailleurs indiqué qu'il avait bien reçu



Hollande et Chevènement en 1999, au temps de l'amitié affichée. Aujourd'hui, le premier menace d'étrangler (électorale) le second s'il se présente.

le message. Il a averti le PRG que, s'il y avait une candidature de cette formation à l'élection présidentielle, cela remettrait en cause l'accord entre les deux partis, accord qui prévoyait que le PS réserverait 34 circonscriptions (dont 15 « gagnables ») aux radicaux de gauche. Il en a été de même avec les chevènementistes, avec lesquels un accord est en cours de négociation, qui prévoit de leur réserver trois circonscriptions « sûres ». Ils sont avertis que cet accord ne vaut que si les chevènementistes ne font pas

d'ombre au PS à la présidentielle.

Les électeurs sont eux aussi prévenus. Ces politiciens expliquent que les électeurs doivent absolument voter pour eux, s'ils veulent voir leur sort changer. Mais les maquignonnages qui se pratiquent ouvertement ont un mérite : celui de montrer que le seul avenir dont ils se préoccupent, c'est le leur. Ils marchandent leur soutien, ou menacent de le retirer, comme de vulgaires chefs de guerre qui se disputent un même butin. Rien de plus.

Jean-Pierre VIAL

⊕ Contrats nouvelles embauches

Derrière des chiffres trompeurs, le chômage ne régresse pas

Environ 33 000 intentions d'embauche en CNE (contrat nouvelles embauches) auraient été signées en juin, ce qui porterait à 554 000 le nombre d'embauches sous cette forme, depuis sa création en août 2005.

Ces chiffres se veulent rassurants et veulent justifier la politique gouvernementale en matière d'emploi. Pourtant l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), qui a communiqué ces chiffres, souligne que le nombre de contrats signés n'a cessé de diminuer depuis janvier, passant d'un rythme mensuel de 65 000 à

33 000. Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que l'intérêt de ces embauches – pour les patrons, s'entend – réside dans leur précarité et que, depuis août 2005, une bonne proportion d'entre eux ont déjà été résiliés. Le demi-million de contrats signés ne représentent donc pas autant d'emplois. Car, dans l'immense majorité des cas, il s'agit de remplacer des travailleurs en CDD ou en CDI par des travailleurs en CNE. Au point que seules quelque 40 000 embauches en CNE représenteraient des créations d'emplois. Et encore, car bien des patrons qui ont recours

au CNE avouent qu'ils auraient de toute façon embauché, et s'ils l'ont fait dans le cadre du CNE, c'est pour profiter des allègements de cotisations et des autres avantages liés à cette formule.

Il en va de même du prétendu recul des chiffres du chômage, annoncé depuis plusieurs mois par le gouvernement. Ceux qui pointent au chômage le savent bien : tout est prétexte, d'abord, à les dissuader de s'inscrire, ensuite à les faire disparaître des statistiques (en les changeant de catégorie, en les mettant en stage, en faisant pression pour qu'ils acceptent des emplois qui n'en

sont pas vraiment...), voire à les radier purement et simplement des rangs des chômeurs indemnisés.

Borloo et Villepin ont beau tripatouiller les chiffres et manœuvrer dans tous les sens pour faire croire à une embellie, le nombre de salariés touchés par le chômage ne recule pas. Et comment pourrait-il en être autrement puisque qu'il n'est question dans l'actualité que de suppressions d'emplois, de licenciements et de fermetures d'entreprises ?

Roger MEYNIER

Des ministres au secours des patrons du bâtiment

Deux ministres, Perben et de Robien, viennent de lancer, en association avec quatre groupements patronaux du bâtiment et des travaux publics, une campagne de recrutement. Officiellement, il s'agit de « sensibiliser » ceux qui cherchent un emploi sur les nombreuses « opportunités » que leur offrent ces secteurs.

De leur côté, et ce n'est pas nouveau, les représentants patronaux mettent en avant leurs difficultés à recruter des salariés. Il y aurait 40 000 emplois non pourvus chaque année. D'après eux, les métiers du bâtiment et des travaux publics souffriraient d'une méconnaissance des évolutions et d'un déficit d'image auprès

de la population, et des jeunes en particulier.

La réalité est plus simple : vu les conditions de travail et surtout les rémunérations proposées, les volontaires ne se bousculent pas à l'embauche.

Qu'ils commencent par proposer des salaires corrects, des salaires qui permettent de vivre et de faire vivre une famille,

pensent la majorité des travailleurs. Mais ce n'est pas la logique des fédérations patronales du BTP, qui préfèrent chercher des bonimenteurs et des complices au sein du gouvernement. D'autant que leur campagne publicitaire, c'est le contribuable qui la paiera !

R.M.

⊕ Intransiges à la concurrence

Quelques entreprises épinglées... et après ?

Le Conseil de la concurrence se vante de sanctionner de plus en plus d'entreprises, et de leur infliger des amendes de plus en plus lourdes. Ainsi, au 1^{er} semestre 2006, 135 entreprises auraient été mises en accusation, contre 131 pour l'ensemble de 2005 et 91 en 2004. Sur 127 millions d'euros d'amendes distribués, le record – 48 millions d'euros – concerne 34 entreprises du BTP qui s'étaient partagé des marchés publics en Ile-de-France, comme ceux des métros Météor et Eole. Inutile de préciser que les entreprises concernées ont toutes fait appel de ces sanctions.

Quant au président du Conseil de la concurrence, il a commenté ces résultats en affirmant que « *les cartels sont néfastes aux consommateurs, puisqu'ils élèvent artificiellement les prix, réduisent les choix offerts et dégradent la compétitivité du secteur entier* ».

Certes, il y a toujours des gens pour croire aux prétendues vertus du système capitaliste, et à celles de la concurrence en particulier. Seulement voilà, il y a bien longtemps que l'économie est aux mains des cartels et des trusts, et ce ne sont pas les compagnies pétrolières qui le contrediraient. Pas plus que les trusts de la téléphonie mobile (Orange, SFR et Bouygues), condamnés en novembre dernier à 534 millions d'euros pour entente illicite mais qui n'ont guère modifié leurs pratiques. Quant aux fusions-acquisitions actuelles, comme dans la sidérurgie avec Mittal-Arcelor, elles vont dans le même sens, celui d'une concentration des moyens de production dans un secteur donné.

Le Conseil de la concurrence peut bien sanctionner quelques pratiques abusives en regard des normes admises par les capitalistes, ou trop pénalisantes pour certains industriels ou collectivités locales, mais il ne peut s'opposer aux tendances du système tout entier, pas plus qu'il ne peut ni ne veut véritablement protéger les petits consommateurs.

R.M.

⊗ « communauté internationale » et le Proche-Orient

L'Iran et la Syrie chargés de tous les péchés

Dans sa déclaration à propos de l'état de guerre entre Israël d'une part, la population palestinienne et le Liban d'autre part, Chirac a précisé que « *le Hamas et le Hezbollah ne pouvaient avoir pris ces initiatives tout à fait seuls* », ce qui est une manière diplomatique de désigner l'Iran et la Syrie comme auteurs de troubles. La déclaration finale du G8, réunion des huit pays les plus puissants du monde, est allée dans le même sens : « *Le Hezbollah et le Hamas, forces extrémistes, de même que ceux qui les soutiennent, ne doivent pas être autorisés à plonger le Proche-Orient dans le chaos*. » Bush, lui, ne s'est pas embarrassé de précautions oratoires pour glisser à l'oreille de Blair, Premier ministre britannique, que « *les Syriens doivent dire au Hezbollah d'arrêter cette merde* ».

La presse a repris et développé cette version des choses, soulignant que les « missiles » tirés par le Hezbollah étaient de fabrication syrienne ou iranienne, que le Hezbollah et le Hamas, partis musulmans chiïtes, avaient des liens avec ces deux pays et que, finalement,

Syrie et Iran avaient des visées sur la région tout entière. Bref, Israël ne ferait que se défendre contre un ennemi bien armé et soutenu par des États puissants et belliqueux.

Pourtant le journal *Le Figaro*, qu'on ne peut pas soupçonner de défendre le Hezbollah, établit ainsi le rapport réel des forces militaires : Israël aligne 167 000 soldats, 3 950 chars, 400 avions de combat, 3 corvettes, 3 sous-marins, une centaine d'armes nucléaires ; le Hezbollah dispose de 2 à 3 000 combattants, de 10 à 15 000 roquettes, dont une centaine auraient une portée de plus de 150 km et qui ne sont pas munies de dispositifs de guidage. Cette disproportion est aussi tristement illustrée par le chiffre des victimes qui se comptent par dizaines en Israël (autant de trop) et par centaines au Liban. Et par celui des destructions, qui sont catastrophiques au Liban, et très limitées en Israël. Au Liban, des centaines de milliers de personnes ont dû quitter leurs villages et leurs maisons et sont sur les routes, à la merci des avions et de l'artillerie d'Israël. Pour ne pas parler des destructions, des bombardements et

des exactions en tout genre qui continuent dans la bande de Gaza. Ce territoire était déjà une prison à ciel ouvert, il est en train de devenir un champ de ruines.

Quant au reproche fait au Hezbollah d'être soutenu par des puissances étrangères, il est sans doute fondé... mais il est risible venant de la part des représentants des impérialismes américain, français et britannique qui interviennent directement ou indirectement dans cette région depuis toujours. De plus, les gouvernements américain, français et britannique soutiennent financièrement, militairement et diplomatiquement Israël puisque cet État a choisi d'être le gardien de l'ordre impérialiste au Proche-Orient.

Ces déclarations de Bush, Chirac et autres sont bien sûr enrobées d'appels à la modération. Mais le chef d'état-major israélien sait à quoi s'en tenir : « *Le degré des pressions internationales sur Israël nous permettra encore de continuer au moins une semaine*. » Voilà un militaire qui manie aussi bien l'euphémisme que le mortier.

Paul GALOIS



L'artillerie israélienne – tout aussi aveugle – c'est autre chose que les fusils

Du bon usage des résolutions de l'ONU

Application de la résolution 1559 concernant le désarmement du Hezbollah !, a énergiquement martelé Chirac à l'occasion du G8. Mais pourquoi diable s'est-il limité à celle-ci, alors qu'au fil des années l'ONU a multiplié les résolutions... toujours restées sans effet.

Depuis que l'État israélien a été proclamé en 1948, ses dirigeants ont piétiné allègrement les résolutions de l'ONU les concernant, avec un mépris d'autant plus grand qu'ils ont toujours bénéficié de la complicité tacite des grandes puissances impérialistes, trop heureuses d'avoir trouvé, depuis 1956, un champion de leurs intérêts dans la région, et qui n'attachent visiblement aucune importance à toutes ces « résolutions » – le mot semble décidément bien impropre.

En 1947, l'ONU adopta la résolution 181. Du fait des conflits antérieurs entre la population locale palestinienne et la minorité de colons juifs, l'ONU proposait la partition de la Palestine en deux États, juif et arabe. Jérusalem était placé sous le mandat de l'ONU. La résolution était avantageuse pour la minorité juive, puisqu'avec 31 % de la population elle héritait de 55 % du territoire palestinien. Mais c'était encore insuffisant pour les futurs dirigeants israéliens.

Se fichant comme d'une guigne de la résolution 181, ils mirent à profit la guerre déclenchée contre Israël par ses voisins arabes pour s'emparer de 78 % du territoire. Les 22 % restant furent annexés par la Jordanie (la Cisjordanie) ou occupés par l'Égypte (la bande de Gaza). Ainsi fut remise, pour une période qui dure encore, la proposition de deux États séparés.

La résolution 194 de décembre 1948 stipulait que les réfugiés arabes de Palestine, chassés par la guerre, soient réintégrés dans leur foyers ou indemnisés. Son acceptation conditionnait l'entrée d'Israël à l'ONU. Israël siègea bien, dès lors, à l'ONU mais, craignant le retour massif de la population arabe, dénia toute responsabilité dans la fuite des réfugiés, prétendant qu'il s'agissait d'un départ volontaire de ceux-ci.

Les guerres de juin 1967 et d'octobre 1973 firent tomber dans l'escarcelle israélienne la Cisjordanie et Gaza, le Sinaï égyptien (rétrocédé en 1979) et le Golan syrien (annexé en 1981). Elles furent l'objet de deux résolutions (242 et 338) qui condamnaient ces annexions de territoires par la force. L'OLP était invité à reconnaître le droit à l'existence de l'État israélien. Cela fut fait, en prélude aux accords d'Oslo, mais

les dirigeants israéliens ne libèrent pas pour autant les territoires occupés et reconnurent seulement une « autorité palestinienne », mais toujours pas l'État palestinien... prévu dans la résolution de 1947 !

En 1979, la résolution 448 condamna la colonisation juive des territoires occupés depuis 1967. Là encore, Israël n'en a tenu aucun compte et a intensifié la colonisation.

En 1980, Israël fit de Jérusalem sa capitale. Il s'ensuivit une résolution 478, dénonçant cette violation des accords antérieurs... qui reste elle aussi lettre morte.

Enfin, entre 2000 et 2002, plusieurs résolutions (1322, 1397, 1435) ont condamné la politique répressive d'Israël contre la population palestinienne, ses provocations, comme la venue de Sharon sur l'esplanade des Mosquées qui relança l'Intifada. La question de deux États a été ravivée ainsi que l'exigence de la cessation de tout acte de violence, de terrorisme, de provocation, et d'incitation à la violence et à la destruction. Là encore, sans aucun effet.

Les résolutions de l'ONU ont décidément la même valeur que celles d'un ivrogne qui jure qu'il va cesser de boire... demain.

Jacques FONTENOY

⊗ Liban

Ce n'est pas la première

Pour disqualifier ses adversaires, l'État israélien utilise une vieille ficelle. Tout est dit quand il leur a collé l'étiquette de « terroriste ». Mais si la politique du Hezbollah, comme celle du Hamas, ne mérite aucune sympathie, le terrorisme d'un État qui n'hésite pas à bombarder des quartiers populaires, massacrant hommes, femmes et enfants, est lui aussi parfaitement abject.

C'est la logique de toutes les armées impérialistes, prêtes, pour éliminer quelques adversaires, à raser une ville.

Et Israël n'en est pas à son coup d'essai au Liban.

C'est en mars 1978 que les troupes israéliennes ont envahi le Liban pour la première fois, et imposé une zone d'occupation gérée en commun avec les milices chrétiennes, la droite réactionnaire libanaise.

En septembre 1982, elles furent les complices de ces milices chrétiennes qui massacrèrent les Palestiniens des camps de réfugiés de Sabra et Chatila, les laissant agir sous leurs yeux. En juin 1985, Israël définissait une « zone de sécurité », le Liban-Sud, contrôlé en commun avec les milices chrétiennes.

Israël fait aujourd'hui grand cas de la menace des missiles du Hezbollah, mais en 1992, huit ans après la première apparition de cette organisation, c'est le dirigeant du Hezbollah, Sheikh Abbas Musawi, qui fut tué par une roquette lancée par un hélicoptère israélien.

La riposte du Hezbollah servit, en 1993, de prétexte aux dirigeants israéliens pour déclencher contre la population libanaise des bombardements des trois armes (artillerie, bombardements aériens et canonnades de la marine). Cette action militaire de grande envergure fut baptisée cyniquement « *Justice rendue* ». Et si, en 2000, les troupes israéliennes avaient finalement refranchi la frontière, c'était après une occupation de vingt-deux ans.

Depuis, les violations de l'espace aérien ou des eaux territoriales libanaises par l'armée israélienne n'ont pas cessé. Elle continue d'occuper les 45 km² des fermes de Chebaa.

Et tout cela a lieu dans la plus grande indifférence des grandes puissances, quelquefois gênées par la « disproportion » des initiatives israéliennes, comme dit Chirac, mais consciente que l'État hébreu est le gendarme le plus sûr sur qui



sées artisanales du Hezbollah !

◊wanda

L'armée française rattrapée par « l'opération Turquoise » ?

En février 2005, six rescapés du génocide rwandais se sont constitués partie civile et ont déposé plainte devant la juge du Tribunal aux Armées de Paris (TAP) pour des faits commis par des militaires français au Rwanda en 1994. Rappelons que, selon l'ONU, ce génocide a causé la mort de près de 800 000 personnes au sein de la minorité tutsie et fait aussi de nombreuses victimes parmi les hutus opposés au pouvoir en place à l'époque.

Cette plainte contre X pour « complicité de génocide et/ou complicité de crime contre l'humanité » vise l'opération Turquoise, au cours de laquelle 2 500 soldats de l'armée française, sous mandat de l'ONU, avaient été chargés de former une zone humanitaire sûre dans le sud-ouest du Rwanda entre le 22 juin et le 22 août 1994, mais ont en réalité facilité le génocide.

La juge chargée du dossier, Mme Raynaud, s'est rendue dans la capitale rwandaise, Kigali, afin de recueillir les dépositions des six plaignants rwandais, qui ne pouvaient pas se déplacer en France. Leurs témoignages mettent en cause les

soldats français et, suite à ces témoignages, le parquet a bien été obligé d'ouvrir, en décembre 2005, une information judiciaire contre X pour « complicité de génocide » et « complicité de crimes contre l'humanité ». Mais le procureur du Tribunal aux Armées, Jacques Baillet, a riposté en contestant la légalité des auditions réalisées par le juge Raynaud au Rwanda.

Finalement, la plainte des six Rwandais vient d'être acceptée et elle ouvre le dossier du rôle des militaires français de l'opération Turquoise. Mais, vu les nombreux épisodes et les diverses embûches qui se sont succédés depuis près de dix-huit mois, révélant clairement une volonté politique d'entraver l'instruction, on peut sans nul doute s'attendre à de nouveaux rebondissements dans cette affaire, qui risque de traîner en longueur. D'autant que la juge Raynaud, après douze ans passés au TAP, a depuis quitté ses fonctions, estimant qu'elle rencontrait un certain nombre de difficultés lors de ses instructions...

Maud NATHAN

◊ contre les peuples occupés ou contre ses propres soldats

Les coulisses de l'armée américaine

Régulièrement, la révélation de nouveaux crimes commis par l'armée américaine en Irak et en Afghanistan (assassinats de civils de sang-froid, viols, tortures dans les centres de rétention, etc.) lève un peu le voile sur les méthodes de terreur qu'utilisent les troupes américaines à l'encontre des populations des pays qu'elles occupent.

Mais le sort que l'armée des USA réserve à ses propres troupes est aussi bien significatif de sa brutalité. La soldate Suzanne Swift a ainsi fêté, le samedi 15 juillet, ses 22 ans dans une prison militaire de l'État du Washington. En service en Irak, elle y avait été violée par trois sergents de son unité. À son retour aux USA en février 2005, elle avait accusé ses violeurs, mais les autorités militaires ont ignoré sa plainte. Aussi, lorsqu'en janvier 2006, elle reçut l'ordre de repartir pour Bagdad, elle refusa de le faire et resta chez sa mère. Elle a été arrêtée le 11 juin et est depuis aux arrêts. « Lorsque tu es un soldat là-bas, tu as moins de valeur que de la boue, a-t-elle déclaré à la presse. Mais lorsque tu es une femme soldat, c'est encore pire. »

Ce cas est loin d'être le seul, même si la hiérarchie militaire fait tout pour minimiser le problème. La Miles Foundation, une organisation d'aide aux victimes de violences dans l'armée, a ainsi recensé, depuis l'automne 2003, 518 cas de violences sexuelles contre des soldates dans les troupes stationnées depuis 2003 en Irak en Afghanistan, à Bahreïn et au Qatar. Son téléphone d'urgence reçoit des appels jour et nuit. De son côté le Congrès exige, depuis quelques années, un rapport du ministère de la Défense sur les cas documentés. Pour 2005, ce rapport fait état de 2 374 agressions sexuelles pour l'ensemble de l'armée américaine dans le monde. Ce bilan, qui ne tient compte que des plaintes enregistrées, est en augmentation de 40 % sur l'année précédente. Après une hausse de 25 % un an plus tôt !

On ne peut former des militaires aux tâches de répression les plus infâmes, en espérant qu'ils se comporteront tous comme des gentlemen en toutes circonstances.

H.M.

◊llemagne

Quand le SPD veut « motiver » les chômeurs

Le dirigeant du Parti Social-Démocrate Allemand et ministre du Travail, Franz Müntefering, vient de préciser ce qu'il entend par « l'Initiative 50 Plus », qu'il propose pour accompagner la hausse de l'âge légal de la retraite de 65 à 67 ans, que le gouvernement de grande coalition CDU-SPD d'Angela Merkel s'apprête à décider.

Dans une interview publiée récemment dans le quotidien économique *Handelsblatt*, il explique qu'il s'agit de « motiver les chômeurs âgés, afin qu'ils acceptent aussi un emploi moins payé que celui qu'ils avaient auparavant ». Pendant la première année, l'État leur allouera un « complément de salaire » équivalant à 50 % de la différence avec leur ancien salaire net, et de seulement 30 % la seconde année. Les chômeurs en question sont ceux qui ne sont pas encore en fin de droits, il s'agit donc encore de les « motiver ». Pour les autres, on va désormais pouvoir leur imposer n'importe quel emploi, sous la menace de baisser leurs maigres allocations.

Par ailleurs, Müntefering prévoit d'instituer de nouvelles aides aux entreprises qui accepteraient d'embaucher des chômeurs âgés pour une période d'au moins un an.

Recul de l'âge de la retraite, salaires réduits pour les travailleurs âgés, main-d'œuvre à bon marché et nouvelles subventions pour les patrons, pression exercée à la baisse sur l'ensemble des salaires, tout cela sans créer un emploi supplémentaire !

Heureusement que le SPD se vante régulièrement de faire contrepoin aux « attaques antisociales » de la CDU, avec laquelle il gouverne. Sinon ce serait sans doute pire ! Mais, même en son sein, personne ne semble dupe : il continue de perdre chaque mois des milliers d'adhérents, plus de 100 000 au total depuis que Gerhard Schröder est arrivé au pouvoir, il y a huit ans.

Henri MARNIER

intervention d'Israël

elles peuvent compter dans la région.

Pour la galerie, il y a la Finul, les casques bleus de l'ONU censés calmer le jeu. Mais on a pu voir celle-ci, le 15 juillet dernier, prendre le parti israélien en refusant d'accueillir dans leurs locaux les habitants du village de

Mirouahine, dont certains ont été ensuite victimes de tirs ciblés des bombardements israéliens. Avec les massacres de Tyr, Bayada et Aïtaroum, la population libanaise se retrouve encore une fois logée à la même enseigne que les Palestiniens de Gaza.

J.F.

◊illepin au Liban

Juste le temps d'une photo

Dominique de Villepin a débarqué au Liban entouré d'une escouade de journalistes et de caméras de télévision. Il y serait venu, à la demande de Chirac et au nom « du peuple français tout entier », pour assurer le Liban de sa solidarité.

La solidarité française avec le Liban ne va pas jusqu'à la condamnation de la politique israélienne, car ce qui compte avant tout pour l'impérialisme français, c'est la stabilité de cette région. Et il ne la conçoit que sous la férule de l'armée israélienne.

Le sauvetage des personnes

en danger se résumera à l'évacuation de quelques milliers de personnes, citoyens français ou ressortissants d'une grande puissance.

La bourgeoisie française, très intéressée par le Liban, une partie de ses ex-possessions du « Levant », joue au protecteur de ce petit pays. Mais pas au point de protéger la population libanaise elle-même.

C'est classique, mais Villepin y ajoute la désinvolture, le contentement de soi et la mise en scène de sa propre personne qui caractérisent sa caste.

P.G.

⊗ Lutte des sans-papiers

Des papiers pour tous !

Les préfectures de chaque département continuent, jusqu'au 13 août d'après le ministère de l'Intérieur, d'examiner les dossiers des demandes de régularisation des familles ayant des enfants scolarisés.

Chaque préfecture interprète à sa manière la circulaire de Sarkozy du 13 juin fixant des conditions à la régularisation. Et certaines de ses conditions sont volontairement imprécises, pour permettre les rejets arbitraires, par exemple : « prendre en compte une réelle volonté d'intégration de ces familles », ou « l'absence de lien de l'enfant avec le pays dont il a la nationalité »...

Des fonctionnaires de la préfecture de Paris ont communiqué discrètement à la presse une note interne censée leur faciliter la sélection et le rejet des demandeurs de cartes de séjour. Cette note du 30 juin rappelle d'abord impérativement que le but doit être de convaincre les familles de prendre la prime et de faire leurs valises !

Pour celles qui maintiennent leur demande de régularisation (c'est le cas pour la plupart), la note énumère tous les justificatifs à réclamer, de présence en France, de domiciliation, de scolarité, d'actes de naissance et passeports à jour, casiers judiciaires, etc. Et « d'exclure tous les courriers et documents manuscrits. Être vigilant à l'égard des faux documents et des fraudes, aux photocopies couleur de bonne qualité. Exiger les livrets scolaires, les bulletins de notes des enfants. »

Jointe à cette circulaire, une liste de pays dits « sûrs », où la sécurité des personnes serait assurée et dont les immigrés originaires seraient automatiquement exclus de la régularisation : le Mali, le Niger, le Sénégal, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie et vingt autres pays d'émigration.



A la manifestation parisienne du 1^{er} juillet.

Pour le moment, des mobilisations continuent dans diverses villes autour des familles sans papiers d'enfants scolarisés et contre les menaces d'expulsion. Si pour le moment Sarkozy tempore sur ces expulsions familiales, par contre dans les villes les rafles continuent, les centres de rétention ne désemplissent pas et les

expulsions de célibataires se poursuivent.

Il faut stopper cette chasse aux travailleurs étrangers. Ce sont 200 à 400 000 sans-papiers, avec enfants ou pas, qui vivent et travaillent ici, et qu'il faut régulariser.

L.B.

Orléans

Contre les expulsions, la mobilisation continue

La préfecture d'Orléans vient de décider d'expulser trois familles tchéchènes en demande d'asile dans cette ville. La préfecture dit s'appuyer sur le règlement européen dit Dublin II, selon lequel c'est le premier pays traversé qui doit traiter la demande d'asile.

Pour l'une des familles, un couple avec trois enfants, l'Allemagne avait en 2004 refusé d'accorder l'asile politique au père, prétextant que lui et sa famille pourraient vivre en sûreté dans d'autres républiques de Russie. Le père avait pourtant été emprisonné dans la base militaire russe de Khankala, où ont été

torturés de nombreux Tchétchènes, et il est toujours recherché par les autorités russes. La préfecture a quand même expulsé cette famille qui est aujourd'hui en Allemagne, en attente d'être renvoyée en Russie.

Le père de la deuxième famille, qui compte deux enfants, avait été emprisonné et torturé en Tchétchénie avec son frère, alors qu'ils étaient âgés de 15 et 13 ans, parce qu'un de leurs cousins faisait partie des combattants tchéchènes. Libérés contre rançon, les deux frères avaient demandé l'asile politique à l'Allemagne, qui le leur avait refusé. Ils étaient alors retournés en Tchétchénie, où ils

⊗ Comptes épargne prévus par la loi Sarkozy

Enrichir les banques avec l'épargne des immigrés

La loi Sarkozy sur l'immigration votée fin juin comporte un article instituant la création de « comptes épargne co-développement » par les banques.

Le nombre des migrants venant des pays pauvres vers les pays riches ne cesse de s'accroître. Globalement, ces travailleurs envoient des sommes d'argent de plus en plus importantes à leurs familles restées au pays. Le FMI estime aujourd'hui ces transferts à 200 milliards de dollars (trois fois l'aide publique internationale au développement des pays pauvres !). Par exemple, les 100 000 Maliens travaillant en France envoient, chaque année, 80 millions d'euros pour permettre à

leurs familles de survivre. Les banques internationales rivalisent pour s'accaparer le transfert de ces capitaux, pratiquant des taux juteux de commission variant entre 5 et 20 %.

La création de ces « comptes épargne co-développement » vise essentiellement à aider les banques françaises à mettre la main sur une partie de ces capitaux. Sur ce nouveau compte d'épargne, le travailleur immigré déposera année après année ses économies. Pour l'y inciter, le gouvernement procédera à une réduction d'impôt sur son revenu de 25 % des sommes épargnées. Mais à la condition que ces économies soient débouquées en vue d'un investissement productif de développement dans le pays d'origine de l'immigré.

Actuellement, les sommes envoyées par les travailleurs immigrés à leurs familles servent à satisfaire leurs besoins vitaux en matière d'alimentation, de santé et d'éducation. Ce que des experts financiers osent qualifier de gaspillage, alors que d'après eux et d'après le gouvernement ces comptes d'épargne devraient, plutôt, encourager les immigrés à créer une entreprise dans leur pays ! Et que leurs familles se débrouillent comme elles peuvent en attendant !

Et cette mesure permet aux Sarkozy et autres ministres démagogues de se féliciter, sans pudeur, sur les dispositifs innovants en matière d'aide au développement que la France prendrait généreusement en faveur des pays du Sud ! Ils ne manquent pas de culot.

L. B.

Correspondant LO

Grèves des médecins ayant eu leur diplôme hors de l'Union européenne

L'intersyndicale nationale des praticiens à diplôme hors Union européenne (Inpadhue) a appelé les 6 000 médecins qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger et qui exercent dans les hôpitaux français à faire grève le week-end du 14 juillet. Cela fait en réalité plus de deux ans que ces praticiens, dont un certain nombre sont de nationalité française, multiplient les manifestations et les grèves afin de dénoncer les différences de traitement que les pouvoirs publics leur font subir. « Comme les internes, nous sommes censés

travailler sous la responsabilité d'un senior. Alors, ce week-end, nous nous conformerons aux textes. Nous serons là, nous travaillerons, mais ne signerons aucun acte », a promis Elizabeth Sow-Dione, vice-présidente de l'Intersyndicale.

En effet, sous prétexte qu'ils n'ont pas obtenu leur diplôme de médecine en France, ces médecins le plus souvent étrangers ne peuvent exercer qu'en présence d'un médecin titulaire. Pourtant, ces « praticiens adjoints contractuels » ou faisant « fonction

d'interne » font les mêmes gestes et assument les mêmes responsabilités que leurs homologues titulaires : ils prescrivent, soignent, font des gardes, forment les jeunes internes, opèrent dans les hôpitaux... Sans compter que, du fait du manque de médecins, ces praticiens sont en réalité indispensables au bon fonctionnement des services. Mais l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dont ils dépendent en profite pour les sous-payer (1 800 euros par mois en moyenne contre 3 800 habituellement) et leur pro-

poser des contrats précaires.

Face à cette situation aberrante et discriminatoire, la seule solution proposée par le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, est de faire repasser un examen aux médecins ayant obtenu leur diplôme en dehors de l'Union européenne, afin de « vérifier leurs compétences et leur connaissance de la langue française » ! Jusque-là pourtant, les pouvoirs publics les avaient jugés suffisamment compétents et maniant suffisamment bien le français pour les laisser exercer dans les hôpitaux.

2 600 praticiens seraient concernés par cette réforme gouvernementale, appelée Nouvelle procédure d'autorisation (NPA). Quant aux 4 400 autres, ayant le statut de « stagiaires en formation », « ils bénéficieront de cette réforme dans les années qui viennent ».

Insatisfaite et méfiante à juste titre, étant donné les nombreuses promesses non tenues, l'Intersyndicale des Padhue appelle de nouveau à la grève le week-end du 15 août.

Maud NATHAN

Personnes âgées et risques liés à la canicule

Pas grand-chose de changé depuis 2003

Trois ans après la surmortalité provoquée par la canicule de 2003, une nouvelle vague de chaleur – heureusement moins forte pour le moment – est apparue dans le pays. Et des cris d'alarme se font entendre, car il y a eu peu d'améliorations depuis 2003.

L'État a pris quelques mesures, mais presque uniquement celles qui ne coûtent rien. Ainsi il a été élaboré avec l'Institut national de veille sanitaire et Météo France une série de niveaux d'alerte 1, 2... jusqu'à 4. Il a été décidé qu'en fonction de ces niveaux les maisons de retraite déclencheraient des « plans bleus » et les hôpitaux des « plans blancs ». Quant aux maires, ils doivent recenser les personnes fragiles qui vivent seules, avec l'aide de La Poste, des boulangers (?) et des associations. Et les autorités incitent « les voisins et les proches à prendre régulièrement des nouvelles des plus âgés ». Tout ceci n'est certainement pas inutile, mais ne coûte pas cher, et surtout ne suffira pas pour régler un éventuel problème sérieux.

Question finances, l'effort est beaucoup plus limité. Il a permis d'aménager des pièces climatisées, qui pourront servir de refuges, dans la quasi-totalité des maisons de retraite. Mais, comme le dit le président de l'Association des directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées : « Il faut du personnel, et de ce point de vue-là les choses ont très peu évolué (...); pour donner à boire aux résidents, il faut des employés. »

Quant aux hôpitaux, il n'y a quasiment rien pour eux. Dans un hôpital des Alpes-Maritimes

(région où la chaleur est très forte), on signale des personnes âgées allongées sur des brancards, faute de lits, et un médecin proteste : « J'ai moins de personnel et de lits qu'en 2003. » Des urgentistes s'insurgent, car c'est aux urgences que vont presque toujours les personnes âgées victimes de la chaleur, ou de maladies aggravées par la chaleur.

Pour le responsable CGT des médecins urgentistes, qui tra-

vaille en Seine-Saint-Denis : « Depuis la canicule de 2003, rien n'a changé. On attend toujours les infirmières et les lits supplémentaires. »

L'État a bien débloqué quelques millions d'euros pour financer le déplafonnement éventuel des heures supplémentaires. Mais, cette annonce ayant été faite le 22 juin, comme le remarque le même urgentiste, « Alors que tous les plannings de

vacances estivales sont faits, cela pose un problème ».

Et puis, arme ultime annoncée le 21 juin par le ministre de la Santé : 17 millions seront débloqués pour du personnel supplémentaire en cas de crise, dans les services de soins à domicile, les maisons de retraite, etc.

17 millions, c'est dérisoire, même si cela venait à s'ajouter à quelques dizaines de millions

antérieurs.

Il ne reste qu'à croiser les doigts en espérant ainsi repousser la canicule, ce qui sera à peu près aussi efficace que les mesures gouvernementales.

Quant aux personnes âgées, elles pourront méditer sur les retombées financières de la journée du lundi de Pentecôte travaillée, qui devaient paraître leur être consacrées.

André VICTOR

Maisons de retraite

Malais, Maison « de Coubertin »

Il y a des comptes à contrôler !

En 2005, la maison de retraite « de Coubertin », établissement public, a dégagé une économie de plus de 600 000 euros. Alors que les services rendus n'ont cessé de se dégrader, les tarifs payés par les personnes âgées ont augmenté et la direction a même envoyé une lettre aux familles justifiant cette hausse par le financement de personnel supplémentaire... qu'on n'a jamais vu venir. Il manque du matériel nécessaire aux soins et surtout les effectifs sont insuffisants, au point que les congés sont difficiles à prendre et que la fatigue s'accumule. C'est sur le dos du personnel et des familles que la direction a réalisé ces économies.

Une grande partie de cet argent (500 000 euros) va être consacré à acheter du matériel pour la nouvelle maison de retraite en construction. C'est quand même un comble, que

l'argent des pensionnaires contribue à financer l'ameublement du nouvel établissement ! Ce serait à l'État de payer !

Et par-dessus le marché, l'autre partie de la somme non dépensée servira à payer un dépassement de devis de la société Thélou, qui réalise le gros œuvre du foyer de cette future maison de retraite ; ainsi 100 000 euros lui seraient ver-

sés, en plus des deux millions d'euros initiaux.

La société Thélou et Cie appartient en fait au groupe Eiffage. C'est un trust qui s'enrichit, notamment, grâce aux constructions pour des collectivités publiques. Ainsi les bénéfices d'Eiffage se monte à 303 millions d'euros en 2005, en augmentation de 33 % par rapport à 2004. Cela va per-

mettre au groupe d'augmenter de 50 % les dividendes versés aux actionnaires.

La moindre des choses serait de pouvoir contrôler les chiffres avancés par ces entreprises privées, surtout quand elles augmentent ainsi leurs factures. Et l'argent devrait immédiatement être utilisé pour embaucher du personnel.

Correspondant LO

Medica France

Un beau cadeau au privé

Après la canicule, alors que le gouvernement Chirac clamait à qui voulait bien l'entendre sa volonté d'aider les personnes âgées, il privatisait dans le même temps – en novembre de cette année-là – un groupe de maisons de retraite : Medica France. Ce groupe appartenait jusque-là à

la Caisse des Dépôts, organisme institutionnel, et fut cédé pour 330 millions d'euros à un groupe financier privé. Aujourd'hui Medica France, devenu le troisième groupe de maisons de retraite du secteur privé, est de nouveau racheté par un autre groupe financier – propriétaire des surgelés

Picard – pour la modique somme de 750 millions d'euros. Ce qui montre à quel point la vente de Medica France au privé était un cadeau royal : 420 millions de plus-value financière en trois ans, plus de 30 % par an sur le capital investi. Un bon placement !

Marion AJAR

Sogerma – Mérignac (Gironde)

Des centaines d'emplois supprimés et une attaque sur les salaires

Louis Gallois, le nouveau patron d'EADS, a annoncé le 13 juillet dernier ce qu'il considère comme « le meilleur projet possible pour les salariés et l'avenir industriel du site de Sogerma Mérignac ». Mais c'est surtout le meilleur projet pour les bénéficiaires d'EADS car, pour les salariés, le plan de Gallois, c'est en premier lieu la suppression d'environ 860 des 1 050 emplois EADS. EADS ne conserverait sur le site de Mérignac que les 150 emplois liés à la fabrication des ailes des avions ATR et le siège social de sa filiale. Les patrons d'EADS réalisent ainsi ce qu'ils avaient

annoncé en mai dernier : se séparer des activités de maintenance aéronautique, secteur qu'ils considèrent comme pas assez profitable et dont ils ont fabriqué le déficit de toutes pièces pour mieux en justifier la fermeture.

Sur les 860 emplois supprimés, une centaine serait le fait de départs en préretraite et 500 salariés seraient repris, sous condition, à partir d'octobre par TAT-Sabena Technics, entreprise spécialisée dans le rachat d'activités de maintenance aéronautique. Environ 260 travailleurs n'auraient pour garder leur emploi et leur

salaire que la solution d'accepter des mutations à Marignane, près de Marseille, à Eurocopter ou à Airbus Toulouse.

Quant au repreneur TAT, il soulève des inquiétudes chez les salariés qui ne seraient pas mutés, car TAT ne s'est engagé à rien sur l'avenir. Sauf à vouloir revoir d'ores et déjà à la baisse les conditions de travail et de salaire des 500 travailleurs repris, en en faisant une condition de cette reprise. Gallois a en effet déclaré aux salariés de l'usine et à la presse : « La viabilité [de la reprise par TAT] suppose que les salariés de Mérignac fassent des efforts. Leur sta-

tut fait partie des plus avantageux au sein du groupe EADS. Les coûts horaires de la Sogerma sont actuellement supérieurs à ceux de la concurrence française. [...] Ce type de situation constitue un handicap important. Une négociation va s'engager sur ce sujet et c'est la contrepartie du maintien des 500 emplois » ! Gallois veut nous faire croire que TAT n'aurait pas les moyens de payer les salaires EADS des travailleurs de la Sogerma... en passant sous silence le fait qu'EADS en a largement les moyens : ce groupe a fait 1,7 milliard d'euros de bénéfices pour la seule année

2005 ! Mais, pour Gallois, les efforts sont pour les travailleurs et les bénéficiaires pour les actionnaires.

Alors « le meilleur projet possible pour les salariés », ce n'est ni les mutations forcées, ni les suppressions d'emplois, ni le chantage fait aux travailleurs pour qu'ils acceptent de perdre du salaire. C'est prendre sur les bénéfices d'EADS, sur les fortunes accumulées par les actionnaires comme Lagardère, pour maintenir à Mérignac tous les emplois et tous les salaires !

Correspondant Local

Thiers (Puy-de-Dôme)

Carton rouge pour les licenciés

Voilà un an que les travailleurs de chez Dapta, une usine de décolletage, la plus importante du bassin thiernois par son nombre de salariés (470), apprennent que la direction du groupe dont ils font partie, Eurodec, voulait supprimer au moins une centaine d'emplois. Ce groupe est lui-même détenu par l'USB (Union des Banques Suisses) qui contrôlait encore en 2005 quatorze entreprises du groupe Eurodec, dont onze en France.

À cette annonce, les travailleurs se mettaient en grève et, le jeudi 23 juin 2005, ils retenant dès son arrivée à l'usine le directeur du site dans son bureau. La présidente du directoire était alors dépêchée sur les lieux et tentait de rassurer les salariés de Dapta. Il n'y aurait, prétendait-elle alors, que 100 suppressions d'emplois au volontariat... Mais chacun voyait les carnets de commande des équipementiers comme Bosch à Lyon, ou des constructeurs automobiles comme Renault, diminuer ou disparaître. Lorsqu'une réunion extraordinaire du Comité d'entreprise de Dapta était convoquée pour le lundi 30 janvier 2006, les travailleurs se mettaient de nouveau en grève et les organisations syndicales exigeaient que la réunion se tienne à la sous-préfecture de Thiers. C'est alors que les ouvriers apprennent que l'usine Dapta était classée en cessation de paiement par la direction d'Eurodec. La présidente du directoire d'Eurodec prétendait alors que le site de Dapta « n'était viable qu'avec 300 personnes, mais pas au-delà » et qu'Eurodec « ne mettrait plus un sou dans Dapta ». Le 2 février, le tribunal de commerce de Thiers plaçait l'entreprise en redressement judiciaire pour six mois et un administrateur provisoire était nommé. Pour les ouvriers, ce n'était pas vraiment une surprise, mais la colère et l'inquiétude étaient profondes.

Quelques semaines après, le journal *Les Échos* annonçait dans ses colonnes « la mise en vente d'une usine spécialisée

dans le décolletage employant 400 personnes dans la région de Thiers », mais aucun repreneur ne s'est encore présenté, à quelques jours du 2 août, délai fixé par le tribunal. Les travailleurs sont assurés d'être payés jusqu'en août, mais après ? Aussi, le 27 juin dernier, une centaine de travailleurs profitaient-ils de la réunion du comité de direction au siège d'Eurodec à Chambon-Fougères dans la Loire, pour retenir les directeurs des différents sites présents avec la présidente du directoire. Ils exigeaient le paiement par le groupe des 2 millions d'euros de passif laissés à la charge de Dapta. Le journal *La Montagne* titrait alors sur « le coup de force des salariés ». Mais qui fait le coup de force contre les salariés ?

Les travailleurs ont raison d'exiger cet argent car l'argent du déficit ne s'est pas volatilisé pour tout le monde. Le passif de 2 millions d'euros représente environ deux mois de salaire de l'ensemble des salariés de Dapta, charges comprises. Et toutes les ombres sur la gestion de l'entreprise, comme sur la vente des copeaux, qu'en est-il exactement ? Pour savoir où sont passées les richesses créées depuis des années par les travailleurs de Dapta, il faudrait exiger la levée du secret commercial et bancaire, qui permet aux actionnaires de les dissimuler, de transformer les gains en déficit selon leur convenance, cela afin que les salariés puissent retrouver leur dû.

Nièvre

Fermetures d'entreprises et licenciements en série

Depuis deux mois, les annonces de licenciements et de fermetures d'entreprises se sont multipliées dans la Nièvre. Ce sont de grands groupes français ou étrangers qui font déjà de gros bénéfices, mais qui veulent en faire encore plus et qui, pour cela, n'hésitent pas à jeter des centaines de familles dans la misère et toute une région dans la pauvreté.

Fin juin 2006, la direction du groupe Faurecia annonçait 690 suppressions d'emplois sur toute la France pour la période 2007-2008. À l'usine de Cercy-la-Tour, qui fabrique des armatures de sièges automobiles, ce sont 140 emplois qui devraient disparaître, ceux-ci s'ajoutent aux 75 suppressions prévues d'ici la fin de l'année 2006. Et la direction ne dit rien concernant les quelque 150 intérimaires, embauchés la plupart du temps à la semaine, qui travaillent régulièrement à Cercy-la-Tour.

En mai 2006, c'était la direction du groupe Stanley-Facom qui décidait 580 suppressions d'emplois en Europe et la fermeture de l'usine d'outillage de Nevers-Saint-Éloi où travaillent 134 ouvriers.

Le groupe Facom a été racheté par le groupe Stanley en janvier 2006 et il n'a pas fallu attendre longtemps pour que la direction du groupe décide de « réduire les coûts pour être compétitifs », bien que l'usine de Saint-Éloi fasse des bénéfices. Dans une lettre adressée à chaque ouvrier, la direction parle de « rationaliser, optimiser, réduire les frais généraux » et termine sa lettre de licenciement par un cynique « Je vous remercie de votre compréhension ». Et début juillet la direction menaçait de sanctions plusieurs travailleurs en les accusant « de lever le pied ». Suite à un débrayage, les menaces furent annulées.

Le 17 mai, c'était la direction du groupe DBApparel, qui regroupe les marques Dim et Playtex, qui annonçait la suppression de 450 emplois en France, avec la fermeture de l'usine de Château-Chinon dans la Nièvre qui compte 95 travailleurs.

À Look Fixations, racheté il y a un an par le groupe Quick Silver, la direction prévoit « un plan social d'entreprise », comme elle dit, avec 63 suppressions de postes.

À Euro-Auto Hose à Nevers, ce sont 56 licenciements qui ont lieu en ce moment.

La petite entreprise de transport Girard à Magny-Cours a fermé fin juin 2006 en licenciant 21 personnes.

Avec les menaces qui pèsent sur ATB Selni à Nevers, Nivernais à Decize, cela pourrait faire au total près de 600 emplois supprimés.

L'OPA de Mittal-Steel sur Arcelor peut aussi faire craindre des licenciements aux Acieries d'Imphy qui sont dans le groupe Arcelor. Entre 2003 et 2005, l'usine d'Imphy a perdu 400 emplois au nom de la rentabilisation de la production, et la fusion Mittal-Arcelor pourrait bien entraîner des restructurations et donc des risques de licenciements supplémentaires. C'est

d'ailleurs ce que prévoit Roland Junck, de la direction générale d'Arcelor, qui parle de la suppression de 25 000 à 30 000 postes.

Les travailleurs de Dim, de Facom, de Faurecia ont débrayé et manifesté pour montrer leur colère et leur opposition aux licenciements.

Pour les trois usines, les différents groupes qui les possèdent font de gros bénéfices.

Par exemple, les plus gros actionnaires de Faurecia à Cercy-la-Tour sont Peugeot et Renault, qui ont fait 4,4 milliards d'euros de bénéfices à eux deux en 2005.

Les dirigeants du Parti Socialiste qui sont à la tête du département ont multiplié les réunions, ils ont fait appel aux ministres, à l'État, ils demandent des aides pour réindustrialiser le département. Mais tout cela ne mène à rien. Les gouvernements, qu'ils soient de droite aujourd'hui, comme de gauche hier ou peut-être demain, ne veulent pas interdire les licenciements et refusent de s'opposer aux patrons licenciés.

Seule la mobilisation des travailleurs pourra changer le cours des choses et s'opposer à ce droit absolu du patronat de pouvoir licencier et fermer les usines comme il le veut.

Decize (Nièvre)

Suppression de personnel à l'hôpital

À l'hôpital de Decize, face au déficit budgétaire, la direction a décidé de ne plus faire appel à des intérimaires et de geler les nouvelles formations.

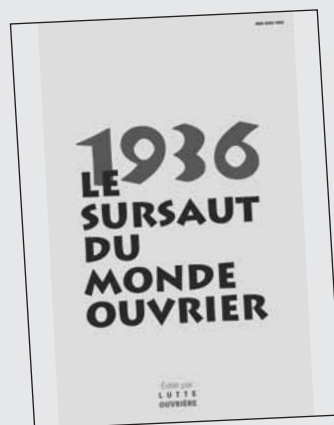
Le personnel intérimaire est nécessaire et devrait même être embauché.

C'est pourquoi le personnel de l'hôpital a décidé de réagir. Ils ont eu raison, et comme dans quasiment tous les hôpitaux ce sont les mêmes problèmes, c'est tous ensemble qu'il faudrait réclamer à l'État les moyens nécessaires pour la Santé.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 98 (été 2006)

- France
La situation politique à l'approche de la campagne électorale
L'État et les chemins de fer : un vieux mariage d'affaires
- Italie
Un gouvernement au garde-à-vous devant le patronat
- États-Unis
Les patrons de l'automobile profitent de la faillite de Delphi pour attaquer travailleurs et retraités
- Tribune de la minorité
Bolivie : la révolution au bout du gazoduc ?
Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

Vient de paraître :



Édité par Lutte Ouvrière
Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière

•NR-Roulements,
Agglomération d'Annecy
(Haute-Savoie)

Renault veut passer en force à la veille des congés

C'est donc le jeudi 20 juillet (veille du départ en congés pour une grande partie du personnel) que le Comité d'entreprise de SNR aura à se prononcer sur un « projet de partenariat entre la société NTN et SNR Roulements ». L'avis que donnera le CE n'est bien sûr que consultatif et fait partie des « formalités », l'opération n'étant effective qu'au quatrième trimestre 2006, après examen par la commission européenne de la concurrence.

En fait, il s'agit d'une vente pure et simple, de la part de Renault, au trust japonais NTN, de sa filiale de production de roulements. Tout le reste n'est qu'un « habillage » de Renault pour tenter de rassurer le personnel (toutes catégories confondues) qui depuis septembre dernier a, à plusieurs reprises, démontré sa méfiance et son opposition à ce projet dont tout le monde se doute qu'à plus ou moins long terme il implique des suppressions d'emplois.

Dans le projet présenté, Renault resterait actionnaire majoritaire pendant un an, en ouvrant le capital à NTN à hauteur de 35 %. Pour les deux années suivantes la proportion passera à 51 % pour NTN. Par la suite, « NTN ne pourra pas obliger Renault à descendre en dessous de 20 % »... mais rien n'obligera Renault à rester ! Et surtout Renault a le culot d'écrire qu'il gardera, quand NTN sera majoritaire, un « droit de veto » sur toutes décisions impliquant des remises en cause du statut du personnel et des licenciements économiques !

Voilà donc le grand chevalier blanc Renault grand défenseur des travailleurs ! Lui qui, depuis soixante ans qu'il est propriétaire à 100 % de SNR, n'a pas trouvé le moyen d'accorder le statut Renault aux salariés de SNR, ni même d'y maintenir les emplois, lui qui a également imposé la création récente d'une usine SNR en Roumanie pour y délocaliser progressivement des produc-

tions, avec comme résultat que les ateliers d'Annecy et Seynod se vident. Tout cela pour faire encore plus de profits, en faisant baisser les coûts des roulements montés sur les véhicules Renault !

Tout le reste du projet est de la même eau : des phrases soigneusement choisies et alambiquées pour tenter de faire illusion, mais sans aucune garantie concrète sur l'avenir des 3 000 salariés des sites de Haute-Savoie ou de ceux d'Alès dans le Gard.

On peut même également affirmer que l'avenir du seul site de production que possède aujourd'hui NTN en Europe (une petite usine en Allemagne) sera directement remis en cause par l'accord !

De toute façon, le document remis aux syndicats pour avis n'est que la partie visible de l'accord Renault-NTN, car le texte lui-même a été refusé aux délégués qui l'exigeaient ! Secret des affaires ! Même le prix que Renault compte réaliser dans cette vente est sous le sceau du secret : touchez pas au grisbi... Les délégués ont juste eu droit à s'entendre répondre que la somme sera extrêmement significative ! On s'en doutait, Renault pourra toujours disposer d'un peu plus de cash pour ses opérations financières, style alliance avec General Motors !

Une fois de plus, on voit bien qu'il est grand temps d'en finir avec tous les secrets bancaires, commerciaux, qui protègent les patrons et dissimulent les mauvais coups contre les travailleurs.

Les travailleurs de la SNR, en débrayant le 4 juillet dernier et encore le 19 la veille du CE, ont démontré non seulement qu'ils ne sont pas dupes de toutes ses manœuvres, mais qu'il faudra encore compter avec eux pour la période future, et ce, quel que soit leur patron.

Correspondant LO

zur Production
Chambley (Meurthe-et-Moselle)

Débrayages pour les salaires

Les travailleurs d'Azur Production ont débrayé quatre heures pendant trois jours de suite les 4, 5 et 6 juillet derniers. Dans cette usine, 320 salariés fabriquent des fenêtres en PVC pour le groupe Lapeyre. Les salaires sont collés au smic. Beaucoup n'arrivent à joindre les deux bouts qu'en travaillant la nuit. Or, en avril, la direction avait supprimé les 3x8 pour passer en 2x8, sous prétexte qu'elle n'avait pas assez de commandes pour sa nouvelle gamme de menuiserie. Cela avait exaspéré ceux qui comptent sur les 15 % de majoration du travail de nuit pour s'en sortir. Puis nouveau virage à 180°, retour en 3x8 en mai, pour une partie de l'atelier, afin de répondre à une commande. Des changements d'horaires faits avec autant de désinvolture qu'on ouvre ou ferme sa fenêtre.

Mardi 4 juillet, lors des négociations annuelles, la direction proposait 1,7 % d'augmentation collective et 0,3 % de promotionnelle pour 2006. Cela a choqué les travailleurs qui, au fil des ans, se retrouvent de plus en plus nombreux avoisinant le smic, comme a choqué le mépris du patron énonçant un péremptoire « Pas question d'augmentation ». Du coup, spontanément, quasiment toute l'usine s'est arrêtée avec le soutien des syndicats CGT et CFDT. La mobilisation a surpris tout le monde, à commencer par le patron, qui a pu mesurer l'exaspération des travailleurs. Sa seule proposition a été la prise en charge des trois jours de carence pour maladie et la mise en place pour les employés d'un dispositif de formation. Cela a suffi pour que la CFDT accepte de signer un pro-

toque d'accord, ce qui a mis fin aux débrayages. Même si la majorité des salariés estimaient le résultat tout à fait insuffisant, le souvenir des neuf jours de grève qui, il y a trois ans, n'avaient pas suffi à faire plier la direction, était bien présent.

Azur Productions, comme son nom ne l'indique pas, n'a rien d'une PME dans le besoin. C'est au contraire la filiale d'un grand groupe florissant, Saint-Gobain - 1,3 milliard d'euros de bénéfices en 2005 - qui augmente beaucoup plus ses actionnaires que ses salariés : 6,3 % de plus pour les dividendes, contre 1,7 % pour les salaires. Malgré l'arrêt des débrayages, les travailleurs ont en tout cas montré qu'ils en avaient assez de supporter des salaires de misère et la flexibilité.

Étienne HOURDIN

•Sevelnord (Peugeot-FIAT)
Lieu-Saint-Amand (Valenciennes)

Les patrons sont responsables, c'est à eux de payer

Depuis le 30 juin, la production de véhicules est fortement perturbée, certaines pièces détachées venant d'Italie (Magnetis Marelli et CF Gomma), notamment les triangles de suspension, n'étaient plus livrées.

Les ouvriers de CF Gomma étaient en grève : la survie de leur entreprise est en jeu à la suite de la mise en règlement judiciaire d'une filiale à Rennes... reprise depuis par le groupe américain Silver Point !

Pendant deux semaines, une grande partie du personnel était prévenu au jour le jour qu'il ne devait pas venir travailler ou devait repartir. La direction a décidé d'imposer des journées de rattrapage, y compris le samedi après-midi, une mesure particulièrement impopulaire, d'autant

plus que ce poste n'a jamais été travaillé en production.

Mardi 11 juillet, des dizaines de salariés des postes du matin et d'après-midi ont débrayé durant une à deux heures : « On ne travaillera pas le samedi après-midi » ; « on ne va pas passer notre vie à l'usine ». Finalement, la direction a reculé sur le travail du samedi après-midi, mais elle veut maintenir les autres journées de rattrapage. Elle déclare qu'il manque neuf journées de travail, c'est-à-dire 2 500 véhicules utilitaires déjà commandés, alors que leur production doit se terminer fin octobre 2006. Et ce retard pourrait encore augmenter, car le redémarrage de la production chez les sous-traitants n'est pas certain.

Pour augmenter les profits

des actionnaires, les patrons ont conçu la production en flux tendu et la division de la production entre de nombreux sous-traitants. Ils comptent ainsi imposer plus facilement la flexibilité maximale, les salaires les plus bas et les fermetures sans trop de réaction, les ouvriers étant dispersés et les luttes plus difficiles. Mais ça ne marche pas toujours...

Alors, pourquoi ce serait aux ouvriers de Sevelnord de rattraper les journées de travail et les bénéfices éventuellement perdus par les actionnaires ? On peut faire qu'ils ne gagnent pas à tous les coups ! Ils font suffisamment de profits pour que les salaires soient payés, sans être obligés de récupérer.

Correspondant LO

Les brochures du Cercle Léon Trotsky



● **L'Afrique malade du capitalisme**
N°104 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

● **Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui**

N°103 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

● **La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?**

N°101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

● **L'Inde :**

de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N°102 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

● **États-Unis :**

la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N°100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

Les militants de Lutte Ouvrière font étape dans votre ville

La société dans laquelle nous vivons fonctionne sens dessus-dessous : les impôts sont allégés pour les très riches et les grandes entreprises mais ils pèsent lourdement sur les classes populaires ; on nous explique qu'il faut travailler de plus en plus longtemps et repousser l'âge de la retraite alors que les jeunes ne trouvent pas d'emploi ; les horaires de travail sont à rallonge alors qu'il y a des millions de chômeurs ; les paies font qu'il est de plus en plus difficile de joindre les deux bouts alors que les riches sont de plus en plus riches ; les services publics (hôpitaux, écoles, transports en commun) manquent de personnel et les grandes entreprises privées qui

font des bénéfices énormes continuent de licencier par milliers pour que leurs actionnaires s'engraissent scandaleusement.

Ce n'est ni juste, ni fatal. Il faut que cette situation change !

Pendant tout l'été, les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, font le tour des régions et des villes pour proposer à tous ceux qui le souhaitent de discuter de la façon dont il serait possible en effet que cela change : renouer avec le passé de luttes telles que celles de 1936 ou de mai 1968, seules capables d'imposer au patronat et au gouvernement, quel qu'il soit, les mesures indispensables pour l'ensemble du monde du travail.



Les villes étapes

Gard

Vendredi 21 juillet : Nîmes (Gard)
Samedi 22 juillet : Uzès (Gard)
Lundi 24 juillet : Alès (Gard)
Mardi 25 juillet : Nîmes (Gard)
Mercredi 26 juillet : La Grand-Combe (Gard)
Judi 27 juillet : Bessèges (Gard)
Vendredi 28 juillet : Ganges (Hérault)
Samedi 29 juillet : Le Vigan (Gard)

Manche Mayenne

Vendredi 21 juillet : Valognes (Manche)
Samedi 22 juillet : Saint-Lô (Manche) – Granville (Manche) – Avranches (Manche)
Lundi 24 juillet : Mayenne (Mayenne)
Mardi 25 juillet : Laval (Mayenne)
Mercredi 26 juillet : Fougères (Ille-et-Vilaine)
Judi 27 juillet : Evron et Château-Gontier (Mayenne)
Vendredi 28 juillet : Vitré (Ille-et-Vilaine)
Samedi 29 juillet : Fougères (Ille-et-Vilaine), Laval, Château-Gontier et Mayenne (Mayenne)

Seine-Maritime

Vendredi 21 juillet : Gournay-en-Bray
Samedi 22 juillet : Dieppe
Lundi 24 juillet : Le Havre
Mardi 25 juillet : Harfleur
Mercredi 26 juillet : Lillebonne
Judi 27 juillet : Bolbec
Vendredi 28 juillet : Gonfreville-l'Orcher
Samedi 29 juillet : Le Havre et Fécamp

Calvados-Eure

Vendredi 21 juillet : Bernay (Eure) - Val-de-Reuil (Eure)
Samedi 22 juillet : Évreux Nétreville (Eure)
Lundi 24 juillet : Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)
Mardi 25 juillet : Falaise (Calvados)
Mercredi 26 juillet : Flers (Orne)
Judi 27 juillet : Caen, quartier Guérinière et Condé-sur-Noireau (Calvados)
Vendredi 28 juillet : Vire (Calvados)
Samedi 29 juillet : Bayeux et Caen, centre-ville (Calvados)

Allier-Nièvre

Vendredi 21 juillet : Decize (Nièvre)
Samedi 22 juillet : La Charité (Nièvre) – La Machine (Nièvre) – Dompierre-sur-Bresbe (Allier)
Lundi 24 juillet : Les Ancizes (Puy-de-Dôme)
Mardi 25 juillet : Varennes-sur-Allier et Aigueperse (Puy-de-Dôme)
Mercredi 26 juillet : Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), Vichy, Saint-Yorre et Montmarault (Allier)

Réunion publique
à Montmarault
18 heures 30

à la Bourse du Travail

Judi 27 juillet : Thiers (Puy-de-Dôme) et La Palisse (Allier)

Réunion publique à Thiers
18 heures 30
à la Médiathèque

Vendredi 28 juillet : Commentry et Saint-Germain-des-Fossés (Allier)

Réunion publique à Commentry
18 heures 30
à la Mairie

Samedi 29 juillet : Cusset et Gannat (Allier), Saint-Éloi-les-Mines (Puy-de-Dôme)

Picardie-Somme

Vendredi 21 juillet : Berck (Pas-de-Calais)
Samedi 22 juillet : Abbeville (Somme)
Lundi 24 juillet : Flixecourt (Somme)
Mardi 25 juillet : Moreuil (Somme) et Breteuil (Oise)
Mercredi 26 juillet : Faubourg de Hem à Amiens (Somme)
Judi 27 juillet : Montdidier (Somme)
Vendredi 28 juillet : Corbie et Doullens (Somme)
Samedi 29 juillet : Longueau (Somme)

Vosges

Vendredi 21 juillet : Rambervillers
Samedi 22 juillet : Gérardmer et La Bresse
Lundi 24 juillet : Raon-l'Étape
Mardi 25 juillet : Saint-Dié
Mercredi 26 juillet : Épinal
Judi 27 juillet : Vagney et Cornimont
Vendredi 28 juillet : Remiremont et Le Thillot
Samedi 29 juillet : Plombières et Le Val-d'Ajol

Champagne-Ardenne

Vendredi 21 juillet : Sainte-Menehould (Marne)
Samedi 22 juillet : Sedan (Ardennes)
Lundi 24 juillet : Charleville-Mézières (Ardennes)
Mardi 25 juillet : Gumay, Revin et Givet (Ardennes)
Vendredi 28 juillet : Romilly (Aube)
Samedi 29 juillet : Nogent-sur-Seine (Aube)

Étang de Berre

Lundi 24 juillet : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
Mardi 25 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 26 juillet : Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)
Judi 27 juillet : Istres (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 28 juillet : Martigues (Bouches-du-Rhône)
Samedi 29 juillet : Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Pas-de-Calais

Lundi 24 juillet : Arques
Mardi 25 juillet : Boulogne-sur-Mer
Mercredi 26 juillet : Calais
Judi 27 juillet : Le Portel
Vendredi 28 juillet : Longuenesse
Samedi 29 juillet : Lillers

Ain Haute-Savoie

Lundi 24 juillet : Montréal-la-Cluse et Nantua (Ain)
Mardi 25 juillet : Bellegarde/Valserine (Ain)
Mercredi 26 juillet : Ambérieu-en-Bugey (Ain)
Judi 27 juillet : Saint-Claude (Jura)
Vendredi 28 juillet : Oyonnax (Ain)
Samedi 29 juillet : Hauteville-Lompnes et Lagnieu (Ain)